

Compte rendu du conseil d'école du Muguet du 15 novembre 2010

Etaient présents :

Mmes Bourgis, Dje, Guy, Lefoulon, Lohéziec, Piot et M. Dupré— enseignants

Mmes Baudienville, Bloch, Flochel, Giorgi, Levassor ; M. Mesnil— représentants de fédérations de parents d'élèves

Mme Brossollet — conseillère municipale, chargée de l'équipement scolaire

1 . Vote du règlement intérieur

Les enseignants souhaiteraient que soit ajouté au paragraphe Fréquentation : « Après 16h30, l'accès aux classes est interdit. » Cette modification apportée, l'ensemble du conseil d'école vote et adopte le nouveau règlement. Ce sera pour chacun l'occasion de le relire.

2 . Point sur la coopérative scolaire : Comptes de ce début d'année :

Report 2009-2010	2890.36 €	Boîtes de rangement classe 4	26.55 €
Dons des parents	2771 €	Régies d'avance x6	900 €
Remboursement MAE	19.42 €		
Total des recettes :	5680.78 €	Total des dépenses	926.55 €
Reste actuellement en caisse :	4754.23 €		

Nous rappelons que le photographe passera prendre les photos de groupe vendredi 26 novembre.

3 . Accompagnement des élèves à la piscine par les parents d'élèves

Pour permettre aux élèves de grande section de participer dans de bonnes conditions aux activités nautiques qui auront lieu les vendredi et lundi matin d'avril à fin juin, il est fait appel aux parents pour accompagner les élèves. On distinguera :

- Les parents qui n'accompagnent que jusqu'au bord du bassin. Ils aident dans les tâches matérielles, mais n'ont pas besoin d'une quelconque habilitation. Au cours de la séance, ils n'interviennent pas et restent assis sur les gradins.
- Les parents qui s'attellent aux mêmes tâches mais qui accompagnent aussi les enfants dans l'eau. Ces derniers doivent alors passer un agrément « éducation nationale » qui se déroulera le samedi 27 novembre à la piscine de Viroflay.

Nous relançons un appel à tous les parents volontaires pour qu'ils se signalent auprès des enseignantes avant le 19 novembre.

4 . Projet d'école.

La rédaction d'un nouveau projet d'école est en cours. Nous avons envoyé notre contrat d'objectifs à l'inspection départementale selon le calendrier défini l'année dernière et en attendons aujourd'hui la validation. Nous pensons reconduire l'axe de travail avec les parents en poursuivant les rencontres parents-école dont la première s'intitule, cette année, « À l'école des couleurs ».

5 . Point sur les travaux à l'école

Les toilettes de la cour et du couloir ont été modernisées et repeintes, le sol reste à reprendre. Nous attendons que débutent les travaux de rénovation des huisseries et souhaiterions une remise en peinture du premier couloir ainsi que des classes de cette partie de l'école. Nous avons par ailleurs demandé à ce que le fond de cour ensablée soit en partie goudronné afin d'agrandir la surface de jeu, en complément de la création d'un potager pédagogique. La pose d'un tapis de sol en cet endroit est pour lors en réflexion.

6 . Inscriptions des enfants au centre de loisirs

Plusieurs associations de parents d'élèves déplorent que les inscriptions des enfants au centre de loisirs ne soient plus relayées par l'école. Mme Brossollet explique que les informations sont données aux parents via le site Internet de la ville et les panneaux d'affichage municipaux. L'équipe pédagogique quant à elle, ne voit pas l'utilité de son relais dans les démarches privées des familles. Le conseil demande à ce que dès que possible, le calendrier des vacances soit remis aux parents, accompagné d'une note rappelant également les délais d'inscription aux centres de loisirs pour chaque période de vacances scolaires.

7 . Pont de l'ascension

L'Inspecteur d'Académie souhaitant recueillir l'avis des différents conseils d'école pour se prononcer, ou non, en faveur du report du vendredi 3 juin au mercredi 1^{er} juin, cette motion est soumise au vote pur recueillir les suffrages suivants :

10 voix Pour ; 2 voix Contre ; et 2 ne se prononçant pas.

Le Conseil d'école demande toutefois :

- que l'accueil des enfants soit assuré par la municipalité le vendredi 3 juin et que les partenaires éducatifs intervenants habituellement le mercredi (MJC, conservatoire) soient informés de la décision ;
- que dans les années à venir, une décision soit prise à l'avance par les autorités compétentes et communiquée lors de la rentrée scolaire.

Le prochain conseil d'école se tiendra le lundi 4 avril à 19h.

Tous nos remerciements à Mme Bourgis pour la prise de notes et la rédaction du présent document.

Le directeur